

tRI

TERRITOIRE à
RISQUE
IMPORTANT
d'INONDATION

Périgueux

DIAGNOSTIC

de la stratégie locale

Décembre 2015

EPIDOR



Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne



Table des matières

Préambule : une démarche nationale pour réduire le risque d'inondation	3
Les TRI identifiés sur le bassin de la Dordogne.....	4
Le TRI de Périgueux : Communes et EPCI concernés	4
La gouvernance autour de la démarche TRI	5
Les aléas potentiels d'inondation sur le TRI.....	5
Les crues de l'Isle.....	6
Ouvrages de protection existants.....	7
Autres éléments particuliers.....	7
Enveloppes des zones inondables retenues	7
Origine des données sur les enjeux.....	7
Analyse globale des enjeux.....	8
Les actions de prévention déjà engagées sur le TRI.....	9
Surveillance, prévision, alerte.....	10
En résumé.....	11
Sigles et acronymes.....	11

Préambule : une démarche nationale pour réduire le risque d'inondation

Les inondations sont des phénomènes naturels inévitables, présentant des intérêts notamment environnementaux mais pouvant également provoquer des dommages importants, sur les biens, services voire sur des vies humaines. Si le phénomène est naturel, il faut noter qu'il peut aussi être largement modifié par les activités et les aménagements anthropiques : imperméabilisation des sols, barrages ou autres ouvrages mis en place dans les cours d'eau, développement d'infrastructures ou d'activités dans des zones soumises aux risques...

Les aléas sont variables, puisqu'on peut observer des débordements de cours d'eau, des submersions marines, des ruissellements pluviaux...ou même une concomitance de plusieurs événements.

Sur les territoires connus en France comme étant particulièrement sensibles, des démarches ont déjà été engagées depuis un certain nombre d'années pour éviter l'augmentation des enjeux en zone inondable (mise en place de PPRI, prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme) ou pour organiser au mieux la gestion de crise (stations de suivi des débits, organisation de l'alerte...).

Pour continuer à réduire le risque sur les territoires à plus gros enjeux et améliorer le retour à la normale lorsque des événements surviennent, une stratégie nationale de gestion des risques d'inondations a été définie, déclinant en droit français une Directive européenne Inondation de 2007. Il

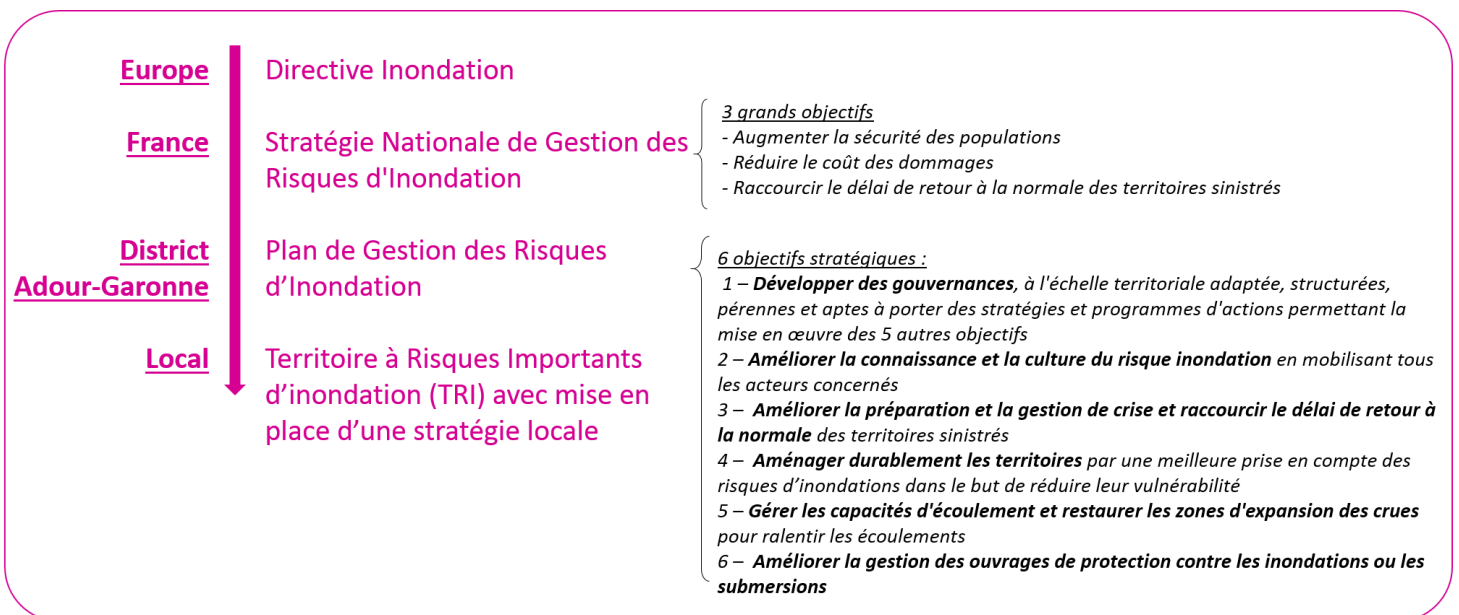
s'agit de réduire les conséquences négatives potentielles associées aux inondations dans un objectif de compétitivité, d'attractivité et d'aménagement durable des territoires exposés.

À l'échelle du grand district hydrographique Adour-Garonne, des orientations ont été définies (autour de la gouvernance, la connaissance des risques, la gestion de crise, l'aménagement du territoire...), dans un document général de planification : le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI).

Plus localement, des Territoires à Risque Important d'inondation (TRI) ont donc été identifiés, le principe étant de décliner une stratégie et un programme d'action sur chacun des TRI, après concertation avec les parties prenantes concernées. La stratégie locale doit être définie pour 6 ans, et sera révisée à l'issue de cette période.

Le présent document de travail correspond au diagnostic sur le TRI de Périgueux. Il recense les principaux enjeux en zones inondables, après croisement des données disponibles puis rencontre et vérification avec un certain nombre d'acteurs locaux (notamment chacune des communes, voire certains EPCI et gestionnaires de réseaux).

Il est important de noter qu'en état actuel, seuls les débordements de la rivière Isle ont été étudiés pour le TRI de Périgueux au niveau des enjeux en zone inondable (il a été toutefois tenu compte des apports possibles de la Beauronne en crue).



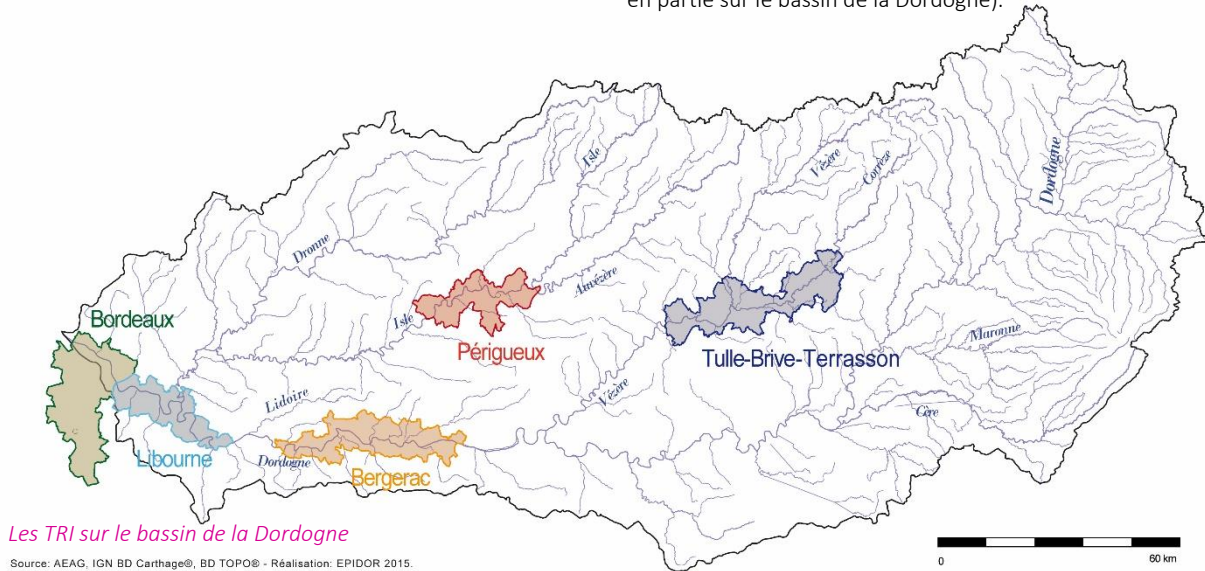
De la directive européenne inondation à la stratégie locale des TRI

Les TRI identifiés sur le bassin de la Dordogne

La qualification d'un territoire en TRI implique d'engager une réduction de son exposition au risque d'inondation. Pour y parvenir, une stratégie locale de gestion du risque d'inondation (SLGRI) doit être définie et mise en œuvre. Cette stratégie locale est définie pour une durée de 6 ans, révisable à l'issue de cette période.

Sur le bassin de la Dordogne, 5 TRI ont été identifiés : il s'agit de ceux de :

- Bergerac (22 communes)
- Périgueux (12 communes)
- Brive-Tulle-Terrasson (20 communes)
- Libourne (20+2 communes)
- Bordeaux (28 communes dont 8 communes sont au moins en partie sur le bassin de la Dordogne).

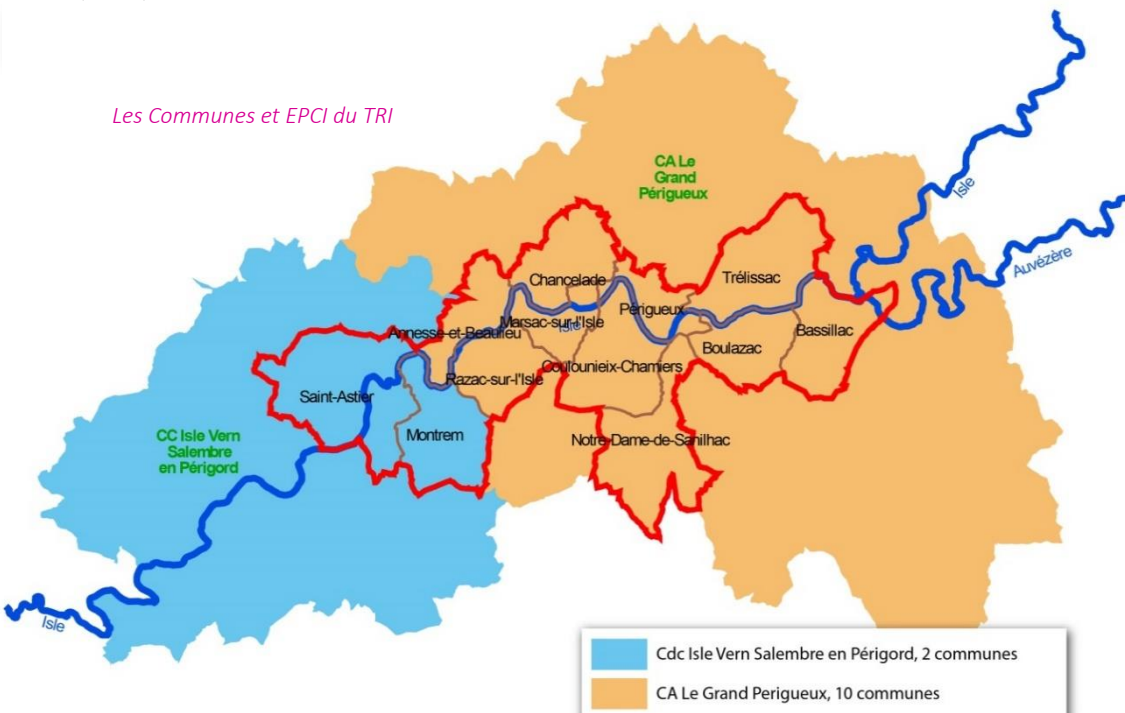


Le TRI de Périgueux : Communes et EPCI concernés

Pour le TRI de Périgueux, 12 communes sont concernées avec une population totale supérieure à 72000 habitants permanents.

- la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux concernée avec 10 communes
- la Communauté de Communes Isle-Vern-Salembre avec 2 communes

Deux EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) sont par ailleurs intéressés :



La gouvernance autour de la démarche TRI

L'État est le rapporteur et accompagnateur de la démarche qui se met en place sur chacun des TRI.

Afin de porter les stratégies locales, un porteur doit être désigné pour chaque territoire concerné. Après sollicitation par les préfets concernés (de la Dordogne, la Corrèze et la Gironde), EPIDOR a accepté par délibération d'assurer ce portage sur les 4 TRI intégrés entièrement sur le bassin de

la Dordogne (Périgueux, Bergerac, Libourne et Brive-Tulle-Terrasson), l'établissement disposant d'une expérience en matière de gestion intégrée et d'animation de PAPI sur l'ensemble du bassin de la Dordogne.

En matière de gouvernance deux comités sont envisagés pour la mise en place de la stratégie locale: 1 comité de pilotage et 1 comité de travail.

L'État (DREAL, DDT) coordonne et accompagne

EPIDOR anime localement la démarche TRI

1 comité de pilotage qui peut intégrer :

- les communes et EPCI
- le conseil départemental
- le conseil régional
- le SDIS (Service Départemental Incendie et Secours)
- les syndicats de rivières
- l'Agence de l'Eau
- les chambres consulaires

1 comité de travail qui peut intégrer :

- les services techniques de communes
- les services techniques de la communauté d'agglomération de Périgueux
- SIDPC (Service Interministériel de défense et de protection civile)
- le cas échéant, toute autre personne qualifiée

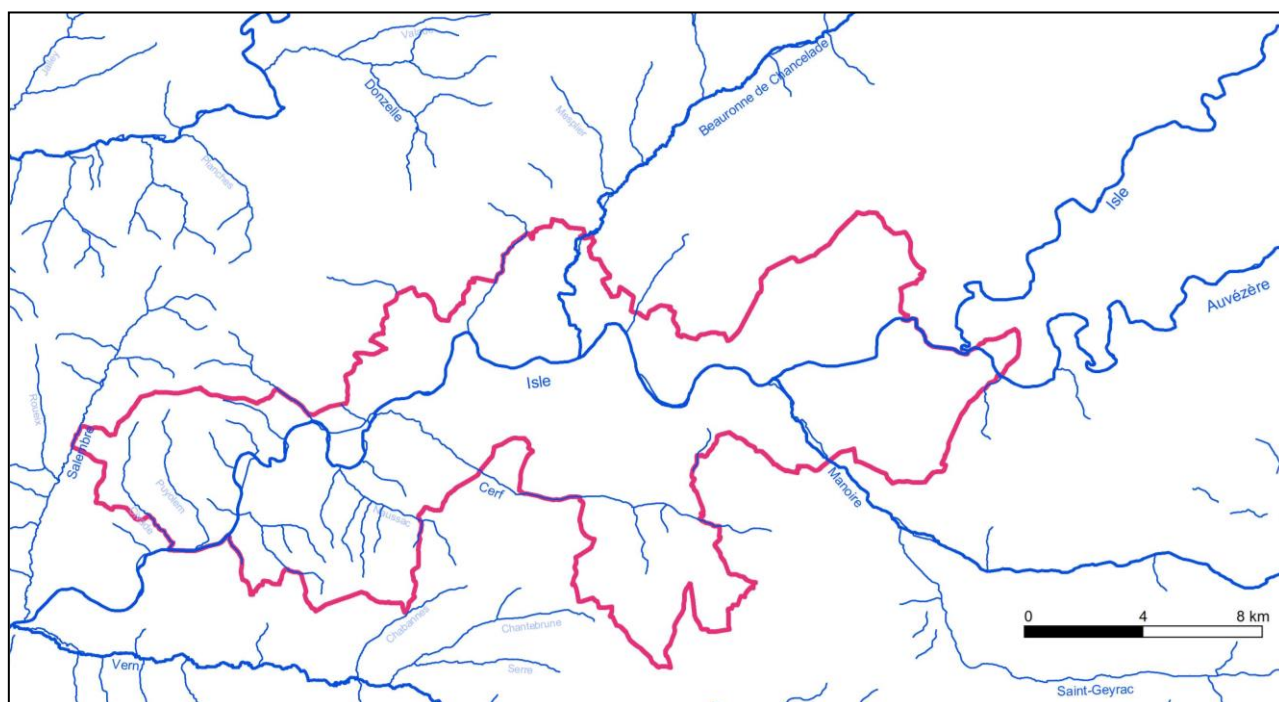
Les aléas potentiels d'inondation sur le TRI

Différents d'aléas d'inondation sont susceptibles d'intervenir sur le TRI de Périgueux :

- celui de débordement de cours d'eau, que ce soit pour l'Isle ou bien pour chacun des affluents transitant sur le territoire (Beauronne, Manoire, Cerf...cf carte ci-dessous)

- celui de ruissellement pluvial intense, lié la plupart du temps à des phénomènes orageux localisés,
- une concomitance de plusieurs événements.

Dans le cadre de la présente démarche, seul l'aléa du débordement de l'Isle a été qualifié et pris en compte dans l'analyse des enjeux apparaissant dans le document.



Concernant le risque de ruissellement, le secteur se caractérise par des coteaux abrupts favorables aux ruissellements intenses. Le secteur de Périgueux est particulièrement sujet à ce risque : la ville s'est développée au milieu de 7 collines qui sont aujourd'hui largement urbanisées, ce qui accentue les ruissellements. D'après les données Corine Land Cover, le bassin de ruissellement de Périgueux est à plus de 30% artificialisé en rive gauche de l'Isle et à près de 20 % artificialisé en rive droite. L'importance de ce risque a mené la communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux à réaliser des schémas de gestion des eaux pluviales en 1987, 2002 et 2010, afin de mieux appréhender

les problématiques de ruissellement. Dès 1987, 2 quartiers à risque ont été identifiés sur la commune de Périgueux : la rue Combe des Dames et la Rue Pierre Semard (problème d'insuffisance des réseaux). La dernière étude, réalisée en 2010, fait ressortir que, dans les secteurs fortement urbanisés, les réseaux présentent des insuffisances pour des événements de période de retour 2 ans, en particulier sur Périgueux (rue Combes des Dames, rue Jean Secret, rue Victor Hugo, Secteur de la Gare, Ateliers SNCF Nord et rue de l'Abîme), le Val d'Atur, Chamiers centre, l'avenue Louis Suder (entre Marsac et Chancelade), Razac sur l'Isle (le lavoir), la Croix Ferrade à Trélissac.

Les crues de l'Isle

Le linéaire de l'Isle concerné par le TRI Périgueux est de 43 km situé entre les communes de Bassillac (amont) et de Saint Astier (aval).

Selon les conditions météorologiques, on peut distinguer deux types de crues dans le bassin de l'Isle :

- les crues océaniques classiques, qui ont lieu principalement en hiver et au printemps (le régime hydrologique

fluvial est dicté par le régime des précipitations avec en général des hautes eaux en hiver).

- des crues orageuses issues de pluies importantes. Une réponse forte des affluents, et notamment du Manoire et de la Beauronne, peut entraîner un débordement brutal des ruisseaux, pouvant être la cause de crues violentes aux abords de l'Isle.

Les débits des crues historiques ainsi que les débits statistiques de crue sont précisés dans les tableaux ci-dessous.

Date	Débit estimé à Périgueux	Commentaire
1783	Non estimé	Plus importante crue connue
1843	Non estimé	
1913	Non estimé	
1917	471 m ³ /s	
1919	477 m ³ /s	
1923	525 m ³ /s	
1944	630 m ³ /s	Crue centennale de référence
1952	430 m ³ /s	
1962	467 m ³ /s	
1982	434 m ³ /s	
1993	447 m ³ /s	Principale crue des 20 dernières années
1998	414 m ³ /s	Exemple type de crue décennale
2003	392 m ³ /s	Exemple type de crue décennale
2009	360 m ³ /s	Dernière crue notable très récente

Débits de crue historiques sur l'Isle à Périgueux

Fréquence de crue	Débit journalier (m ³ /s)	Débit instantané (m ³ /s)
Biennale	200 [190 ; 220]	240 [220 ; 260]
Quinquennale	290 [270 ; 320]	330 [310 ; 360]
Décennale	340 [320 ; 380]	390 [360 ; 440]
Vicennale	400 [360 ; 450]	450 [410 ; 510]
Cinquantennale	460 [420 ; 530]	530 [480 ; 600]

Débits statistiques de crue

Ouvrages de protection existants

Nom de l'ouvrage	Rive	Propriétaire Gestionnaire	Hauteur (m)	Population protégée	Niveau de protection	Longueur (km)	dossier de l'ouvrage (date)
Canal de Périgueux	Droite	Commune de Périgueux	2 à 4m	NC	<Q20	1,6	1837

Une digue est présente en rive droite de l'Isle sur la commune de Périgueux. Elle relevait de la classe B pour l'ancien classement et protège partiellement le quartier résidentiel de Vésone. La hauteur de l'ouvrage n'est pas totalement homogène, on note notamment une dépression au niveau du moulin de Rousseau.

Par ailleurs, un ouvrage en remblai est également présent sur quelques centaines de mètres au niveau de la commune de Coulouniex-Chamiers. Cet ouvrage d'une hauteur limitée et avec plusieurs dépressions n'est pas classé.

Autres éléments particuliers

Dans la zone du TRI, l'Isle est une rivière de plaine qui évolue dans une vallée large décrivant des méandres dans son lit majeur.

De nombreux obstacles à l'écoulement sont implantés sur son cours au niveau du TRI mais également en amont et en

aval. Sur les 43 km de la rivière situés sur le TRI, on peut noter la présence de 20 ponts et de 20 seuils.

Enveloppes des zones inondables retenues

Au final, les cartographies du risque inondation sur le TRI ont été élaborées par la DREAL Aquitaine pour trois événements de débordement de la rivière Isle (les références apparaissent dans le tableau suivant):

- un épisode qualifié de fréquent

- un autre qualifié de moyen
- et un dernier qualifié de rare ou exceptionnel

Les chiffres des enjeux en zone inondable détaillés ensuite dans le présent document correspondent donc à ces trois enveloppes de crues.

Crue	Période de retour	Débit en amont de Périgueux (à partir de la confluence avec l'Auvézère)	Débit en aval de Périgueux (à partir de la confluence avec la Beauronne)
Fréquente	~10 ans	412 m ³ /s	448 m ³ /s
Moyenne	~150 ans	684 m ³ /s	756 m ³ /s
Rare	~1000 ans	1 000 m ³ /s	1 117 m ³ /s

Evènements de référence de débordement de l'Isle pour la démarche TRI

Origine des données sur les enjeux

Les informations initialement utilisées avant certaines corrections avec les parties prenantes ont différentes origines :

- **population** : estimation établie à partir d'une base de données INSEE 2010
- **nombre d'emplois** : estimation à partir d'une base de l'INSEE
- **bâtiments** : base de données topo de l'IGN

- **installations stratégiques et autres bâtiments particuliers** : bases de données topo de l'ING
- **stations d'épuration (>2000 Equivalents Habitants EH)** : base de données nationale
- **installations polluantes ou dangereuses IPPC** : base de données établie par les DREAL.

Analyse globale des enjeux

Se référer à la fiche globale du TRI et aux fiches communales pour une information et une analyse plus détaillées. Il semble important de préciser que l'ensemble des enjeux a été identifié en superposant les données disponibles avec les couches d'aléas référence de débordement de l'Isle. Il n'a pas été effectué de diagnostic pour vérifier la réelle altimétrie ou vulnérabilité de chaque enjeu.

Population, emploi et bâtiments

Les enjeux sont principalement concentrés sur les communes de Périgueux, Trélissac, Marsac-sur-l'Isle et Boulazac. On pourra noter la particularité de Trélissac, qui représente une grosse part d'emplois liée à la zone d'activité commerciale.

Les enjeux augmentent globalement de façon importante entre les différentes enveloppes de crue fréquente et moyenne.

Bâtiments stratégiques pour la gestion de crise

Un seul bâtiment stratégique pour la gestion de crise (mairie voire services techniques, pompiers, police/gendarmerie), apparaît comme vulnérable pour une crue fréquente : il s'agit de la caserne pompiers sur la commune de Périgueux. Pour une crue moyenne, s'ajoutent la mairie et la Gendarmerie de Boulazac ainsi que la caserne des pompiers de Saint-Astier. Pour une crue rare, la mairie de Montrem peut également être touchée.

Autres bâtiments particuliers

Parmi les autres bâtiments particuliers en zone inondable pour une crue fréquente, on trouve une école à Périgueux, une crèche à Trélissac, les campings de Boulazac et Saint-Astier, un important poste de transformation électrique à Saint-Astier, l'aérodrome de Bassillac, une aire d'accueil des gens du voyage à Marsac et des activités économiques. Pour une crue moyenne, on trouve en plus 3 écoles, une crèche et un important poste électrique à Périgueux, le camping d'Anesse-et-Beaulieu, deux bibliothèques (Périgueux et Trélissac), un cimetière à Trélissac, un lieu de culte à Boulazac, ainsi que diverses activités économiques.

Quatre stations d'épuration (STEP) apparaissent en zone inondable pour une crue moyenne : à Marsac (environ 48000 EH), Razac (2000 EH), Saint-Astier (7000 EH) et Trélissac (10000 EH).

L'importante installation industrielle de Fromarsac à Marsac-sur-l'Isle est en zone inondable à partir d'une crue fréquente. C'est également le cas de celle de SOBEVAL à Bassillac.

Infrastructures réseaux

Concernant les enjeux sur les réseaux, peu d'informations sont facilement mobilisables à l'échelle du TRI. Il s'agit d'un sujet qui semble mériter d'être mieux apprécié.

Voiries – voies ferrées

Les voiries sont distinguées suivant des classes d'importance. Si aucune autoroute n'est identifiée en zone inondable, d'autres routes peuvent en revanche être impactées. Quelques petits linéaires de voies ferrées apparaissent comme potentiellement vulnérables pour une crue rare.

Commune	Population totale	Crue fréquente		Crue moyenne		Crue rare	
		Pop. en ZI	% pop. totale	Pop. en ZI	% Pop totale	Pop. en ZI	% pop. totale
Anesse et Beaulieu	1 418	40	3%	130	9%	160	11%
Bassillac	1 735	30	2%	60	3%	75	4%
Boulazac	6 350	195	3%	520	8%	750	12%
Chancelade	4 126	20	< 1%	115	3%	240	6%
Coulouniex Chamiers	8 364	25	< 1%	120	1%	185	2%
Marsac sur Isle	2 491	170	7%	325	13%	850	34%
Montrem	1 195	20	2%	25	2%	45	4%
Notre Dame de Sanilhac	2 810	-	< 1%	20	< 1%	30	1%
Périgueux	29 558	665	2%	6 160	21%	8 405	28%
Razac sur Isle	2 394	25	1%	40	2%	70	3%
Saint-Astier	5 311	100	2%	260	5%	310	6%
Trélissac	6 540	765	12%	1 090	17%	1 235	19%
TOTAL	72 292	2 055	3%	8 865	12%	12 355	17%

La population dans les différentes enveloppes de zones inondables

Les actions de prévention déjà engagées sur le TRI

Plans de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI)

L'ensemble du TRI de Périgueux, exceptée la commune de Notre-Dame-de-Sanilhac, est couvert par le PPRI de l'Isle, approuvé en 2000 et 2002 (Bassillac).

Des PPRI supplémentaires ont été approuvés récemment : celui du Manoire pour la commune de Boulazac et celui de la Beauronne pour la commune de Chancelade.

Repères de crue

Un certain nombre de repères ou laisses de crues sont présents au niveau du TRI. Pour garantir un entretien et un maintien de la culture du risque, des repères matérialisés ont été posés dans le cadre d'une opération du PAPI 1 animé par EPIDOR (3 communes ont été concernées, celles de Marsac-sur-l'Isle, Périgueux et Razac-sur-l'Isle).

Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI du bassin de la Dordogne)

Un premier PAPI avait été mis en place en 2007. Signé entre EPIDOR et l'Etat, il posait le principe d'une première étape pour un programme d'actions publiques à l'échelle du bassin de la Dordogne et prévoyait de s'inscrire sur le long terme.

Ce PAPI comprenait les cinq axes suivants :

- développer la culture du risque inondation et accompagner les collectivités,
- réduire l'aléa inondation,
- protéger les biens et les personnes,
- réduire la vulnérabilité,
- renforcer la prévision et l'alerte.

Il a permis de développer des actions sur l'ensemble du bassin de la Dordogne dont certaines ont concerné le TRI de Bergerac : la pose de repère de crues, la diffusion de documents de communication (film, lettre d'info, bande dessinée...), la cartographie des zones humides et son porter à

Documents d'urbanisme

La majorité des communes a adopté un Plan Local d'Urbanisme (PLU), voire un PLUi (intercommunal) pour certaines. La commune de Notre-Dame-de-Sanilhac dispose quant à elle d'un Plan d'Occupation des Sols.

Les éléments du PPRI sont utilisés de façon hétérogène d'un document à un autre : dans certains, le zonage et le

Atlas des zones inondables

Ce territoire est également concerné par trois Atlas de Zones Inondables :

- l'Isle, du confluent de l'Auvézère au confluent du Vern, 2000
- la Beauronne, de sa source au confluent de l'Isle, 2001
- le Manoire, de sa source au confluent de Saint-Geyrac, 2001.

DICRIM (Document d'Information sur les Risques Majeurs) et PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

La réalisation d'un DICRIM et d'un PCS font partie des obligations incombant aux communes qui sont concernées par un PPRI). Concernant les PCS, 3 communes en ont approuvé un, 4 communes sont en train de l'élaborer et les 5 autres communes ne l'ont pas encore engagé. Le stade d'avancement des DICRIM est quasiment équivalent, mis à part que 2 des communes en train d'élaborer leur PCS n'ont pas encore engagé de DICRIM.

connaissance en direction des communes à travers la diffusion d'un guide d'aide à l'identification et à la gestion de ces types de milieux.

En 2014, un PAPI 2 a été validé pour la période 2015-2019, dans la continuité du premier programme. Il intègre un certain nombre de nouvelles actions : de connaissance sur les risques de ruissellement ou sur les débordements de certains affluents du bassin, d'analyse d'enjeux présents en zone inondable, de réduction de la vulnérabilité, de réduction du risque....

La particularité de ce PAPI 2 est d'accompagner également l'émergence des démarches de TRI sur le bassin de la Dordogne. Une révision du PAPI a déjà été envisagée à mi-parcours, pour pouvoir intégrer de nouvelles actions qui découleraient de la stratégie locale qui sera décidée de mettre en place sur chacun des TRI.

règlement sont repris, dans d'autres de façon plus ponctuelle, et le PPRI est ou non annexé.

L'ensemble des communes du TRI sont par ailleurs incluses dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Surveillance, prévision, alerte

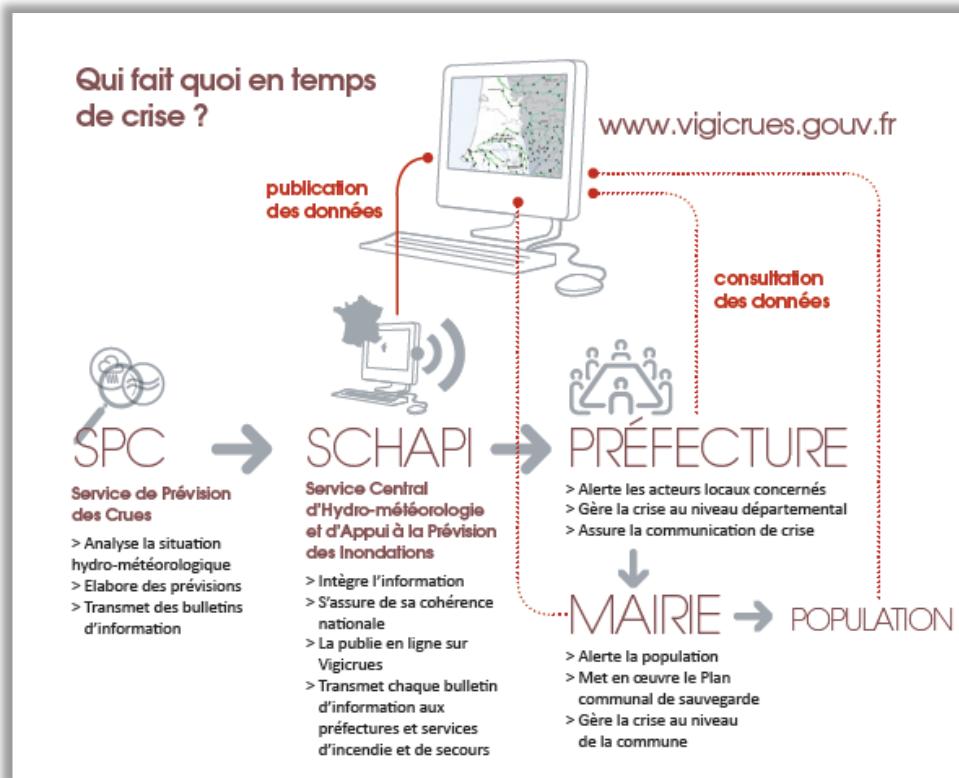
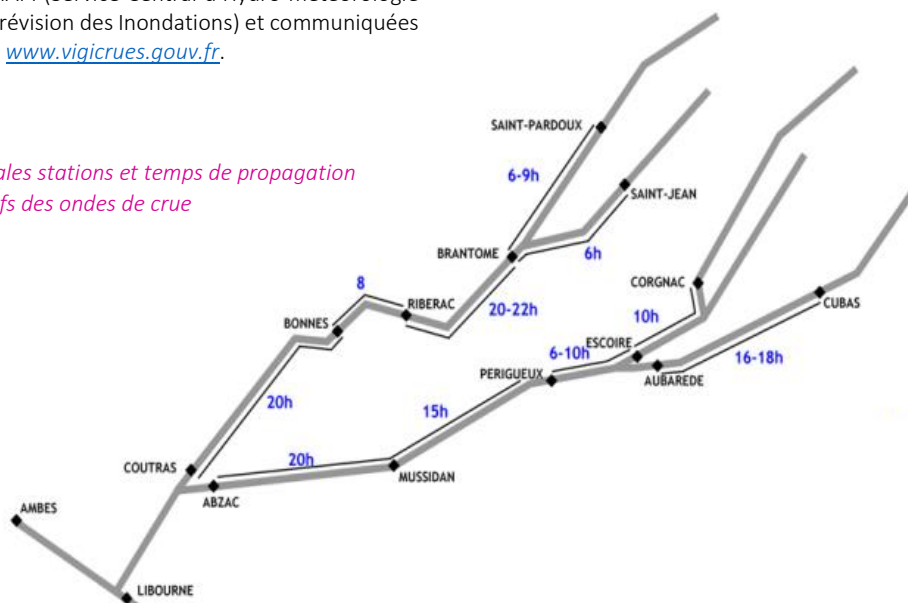


Schéma d'organisation de la surveillance et de l'alerte

À l'aide d'un certain nombre de données (notamment stations météo et de débits) et d'une expertise hydrologique, le SPC (Service de Prédiction des Crues) surveille au quotidien l'état des cours d'eau principaux. Ces données sont centralisées par le SCHAPI (Service Central d'Hydro-météorologie et d'Appui à la Prédiction des Inondations) et communiquées sur le site public www.vigicrues.gov.fr.

En fonction du niveau de vigilance atteint, des procédures d'information pré-déterminées sont engagées, pour information des services intéressés (préfecture, mairie, services de crise...).

Principales stations et temps de propagation indicatifs des ondes de crue



- Rouge** : Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.
- Orange** : Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.
- Jaune** : Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.
- Vert** : Pas de vigilance particulière requise.

En résumé...

Sur le TRI de Périgueux, la majorité des enjeux liés au débordement de l'Isle est concentrée sur les centres d'activité urbaine et commerciale de Périgueux, Trélissac, Marsac-sur-l'Isle et Boulazac.

Un certain nombre de bâtiments ou infrastructures particulièrement sensibles apparaissent présents dans l'enveloppe de zone inondable fréquente, parmi lesquels la caserne des pompiers de Périgueux.

Que ce soit en termes de population, d'emplois, de bâtiments..., les enjeux augmentent de façon sensible entre les crues fréquentes et moyenne (entre les crues moyenne et rare cette hausse est plus modérée).

Au niveau historique, on pourra noter que le territoire a subi au cours du dernier siècle une crue centennale en 1944 et divers épisodes de période de retour située entre

10 et 20 ans. Le dernier épisode conséquent en date est celui de 2009.

En termes de gestion, il est important de noter qu'un certain nombre de communes n'a pas encore élaboré ou approuvé de DICRIM et/ou de PCS, ce qui pose forcément des questions sur l'organisation de l'alerte lorsqu'une prochaine inondation importante interviendra.

Au-delà du risque de débordement de la rivière Isle, les autres risques d'inondation sont évoqués par les communes, que ce soit pour le débordement d'affluents (Beauronne, Cerf) ou pour le ruissellement pluvial intense. La configuration topographique (avec une commune de Périgueux entourée de plusieurs collines) et l'imperméabilisation des sols semblent faire du TRI un secteur particulièrement sensible au risque de ruissellement.

Sigles et acronymes

DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation

SCHAPI : Service Central d'Hydrométrie et d'Appui à la Prévision des Inondations

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SLGRI : Stratégie Locale de Gestion Risques d'Inondation

SPC : Service de Prévision des Crues

TRI : Territoire à Risque Important d'inondation

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Annesse et Beaulieu

1418 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	33	97	135
Nombre d'habitants	40	130	160
Nombre d'emplois	50	50	50
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances		1	1
Activité économique (commerce, industrie...)			
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville		6	78
Autres routes	2505	3386	4499
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI de l'Isle approuvé en 2000

DICRIM

DICRIM approuvé le 09/12/2013

PCS

PCS approuvé le 09/12/2013

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

ANNESSE ET BEAULIEU a approuvé son PLU le 10 octobre 2005. Le PPRI approuvé le 1er février 2000 ne figure pas dans les annexes du document d'urbanisme. Le rapport de présentation évoque le PPRI prescrit alors qu'il est approuvé par arrêté préfectoral depuis le 1er février 2000. Il est identifié des prairies humides. La prise en compte des risques est abordée dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre des zones « i » et le règlement écrit renvoie vers le règlement du PPRI.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Bassillac

1735 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	23	50	59
Nombre d'habitants	30	60	75
Nombre d'emplois	0	50	50
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	1	1	1
Port/aéroport/gare	5	7	7
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre Poste de relevage		1	1
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville		524	703
Autres routes	2671	4982	5596
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Plus de 20 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI de l'Isle approuvé en 2002

DICRIM

DICRIM en cours

PCS

PCS en cours d'élaboration

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

BASSILLAC a approuvé son PLU le 25 septembre 2004. Le PPRI approuvé le 13 décembre 2002 figure dans les annexes du document d'urbanisme. Le rapport de présentation évoque les risques naturels liés à l'Isle mais de façon succincte. Il est également identifié des zones inondables en complément du PPRI, le long de l'Auvézère. La prise en compte des risques est abordée dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre des zones « i » et le règlement écrit renvoie vers le règlement du PPRI.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

L'installation industrielle de la SOBEVAL apparaît en zone inondable dès la crue fréquente.

Plusieurs bâtiments de l'aéroport sont en zone inondable dès la crue fréquente. La commune signale que la crue de 1944 n'avait touché aucun bâtiment, mais la configuration de l'aéroport a très certainement changé depuis.

La commune signale que le château de Rognac est maintenant abandonné et donc qu'aucun habitant en zone inondable ne doit y être rattaché.

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Boulazac

6350 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	104	304	423
Nombre d'habitants	195	520	750
Nombre d'emplois	50	600	900
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique		1	1
Caserne pompier			
Gendarmerie/police		1	1
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances	1	1	1
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			1
Cimetière			
Lieu de culte		1	1
Autre Centre de TRI des Déchets, Agora		2	2
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements	22	64	171
Liaison de ville à ville			835
Autres routes	3437	9738	12365
Voie ferrée			4

Dommmages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 0 et 2,5 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI de l'Isle approuvé en 2000 et PPRI du Manoire approuvé en 2012

DICRIM

Pas de DICRIM mis en place pour l'instant

PCS

Pas de PCS mis en place pour l'instant

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

BOULAZAC a approuvé son PLU le 17 avril 2008. Le PPRI Isle approuvé le 1er février 2000 figure dans les annexes du document d'urbanisme mais le PPRI Manoire approuvé le 6 avril 2012 n'y figure pas. Le rapport de présentation évoque les risques naturels liés à l'Isle et au Manoire mais de façon succincte. Il est également identifié des zones inondables liées à l'atlas des zones inondables du Manoire alors que celui-ci est remplacé par le PPRI. La prise en compte des risques est abordée dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre des zones « ia » et le règlement écrit renvoie vers le règlement du PPRI.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Chancelade

4126 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	30	114	265
Nombre d'habitants	20	115	240
Nombre d'emplois	0	70	175
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			1
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville		459	549
Autres routes	1937	3524	6576
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
20-50

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 5 et 10 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI de l'Isle approuvé en 2000 et PPRI de la Beauronne approuvé en 2012

DICRIM

DICRIM en cours de révision

PCS

PCS en cours d'élaboration

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

CHANCELADE a approuvé son PLU le 26 septembre 2005. Le PPRI Isle approuvé le 1er février 2000 figure dans les annexes du document d'urbanisme ainsi que le PPRI Beauronne approuvé le 6 avril 2012. Le rapport de présentation évoque les risques naturels liés à l'Isle et à la Beauronne. Il est également identifié des zones inondables aux abords du cours d'eau Le Got. La prise en compte des risques est abordée dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre des zones « i » et le règlement écrit renvoie vers le règlement du PPRI.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

Un centre des compagnons du devoir pouvant recevoir près de 100 jeunes plus l'encadrement est concerné par la crue millénale. Présence de groupe d'enfants en été en camping (scouts). A Chancelade, la majorité des dégâts liés aux inondations concerne les débordements de la Beauronne. Le risque de ruissellement est important au niveau de l'Abbaye.

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Coulounieix Chamiers

8364 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	43	139	208
Nombre d'habitants	25	120	185
Nombre d'emplois	20	20	20
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voire nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville			
Autres routes	1210	2745	3940
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 0 et 2,5 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI de l'Isle approuvé en 2000

DICRIM

DICRIM approuvé 15/12/2012

PCS

PCS approuvé le 15/12/2012

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

COULOUNIEIX-CHAMIERS a approuvé son PLU le 27 juin 2007. Le PPRI Isle approuvé le 1er février 2000 ne figure pas dans les annexes du document d'urbanisme. Le rapport de présentation évoque les risques naturels liés à l'Isle. La prise en compte des risques est abordée dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre des zones « i » et le règlement écrit renvoie vers le règlement du PPRI.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

Pas d'artisans, ni de commerçants concernés (atelier SNCF pas touchés par les aléas). Deux horticulteurs sont en revanche en zone inondable pour tous les aléas.

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Marsac sur Isle

2491 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	156	318	526
Nombre d'habitants	170	325	850
Nombre d'emplois	110	400	400
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre Aire d'accueil des gens du voyage (200 personnes en période hivernale)	1	1	1
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration (48333 pour STEP Périgueux)		1	1

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements	9	296	579
Liaison de ville à ville		216	957
Autres routes	5385	9865	12467
Voie ferrée			1

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 2,5 et 5 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI de l'Isle approuvé en 2000

DICRIM

Pas de DICRIM mis en place pour l'instant

PCS

Pas de PCS mis en place pour l'instant

Repère de crue

4 repères normés posés sur la Commune

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

MARSAC SUR L'ISLE a approuvé son PLU le 8 juillet 2004. Le PPRI Isle approuvé le 1er février 2000 figure dans les annexes du document d'urbanisme. Le rapport de présentation évoque les risques naturels liés à l'Isle. Le risque inondation ne figure pas comme axe du PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre des zones « i » et le règlement écrit renvoie vers le règlement du PPRI.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

L'un des bâtiments de l'ICPE Fromarsac se trouve inondé pour une crue fréquente (Q10) et un autre pour une crue moyenne (Q100). Un nouveau quartier n'apparaît pas dans la ZI pour la Q1000 (25 logements et 4 barres d'immeubles soit 80 appartements ce qui représente au total environ 150 personnes)

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Montrem

1 195 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	14	31	50
Nombre d'habitants	20	25	45
Nombre d'emplois	50	50	50
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			1
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			54
Liaison de ville à ville			
Autres routes	2190	2454	2599
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010

Pas de sinistre répertorié à CCR

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation

Pas de sinistre répertorié à CCR

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI de l'Isle approuvé en 2000

DICRIM

Pas de DICRIM mis en place pour l'instant

PCS

Pas de PCS mis en place pour l'instant

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

MONTREM a approuvé son PLU le 2 février 2007. Le PPRI Isle approuvé le 1er février 2000 figure dans les annexes du document d'urbanisme. Le rapport de présentation évoque les risques naturels liés à l'Isle mais de façon succincte. Il est également identifié des prairies humides. La prise en compte des risques est abordée dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre des zones « i » et le règlement écrit renvoie vers le règlement du PPRI.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Notre Dame de Sanilhac

2810 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)		17	28
Nombre d'habitants	0	20	30
Nombre d'emplois	0	50	50
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements		172	321
Liaison de ville à ville			
Autres routes		50	94
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 5 et 10 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

/

DICRIM

Pas de DICRIM mis en place pour l'instant

PCS

PCS en cours d'élaboration

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

NOTRE DAME DE SANILHAC : pas de PPR inondation sur cette commune.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

Cette commune est très peu concernée par les 3 aléas et n'a pas d'enjeux dans la zone inondable

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Périgueux

29558 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	432	2483	3106
Nombre d'habitants	665	6160	8405
Nombre d'emplois	195	1910	2950
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier	1	1	1
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement	1	4	5
Crèche		1	1
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque		1	1
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique		1	1
Station d'épuration			

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements	1706	3992	4819
Liaison de ville à ville		718	1216
Autres routes	9063	34534	42307
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 5 et 10 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI de l'Isle approuvé en 2000

DICRIM

DICRIM approuvé

PCS

Pas de PCS mis en place pour l'instant

Repère de crue

5 repères normés posés sur la Commune

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

PERIGUEUX a approuvé son PLU le 17 mars 2009. Le PPRI Isle approuvé le 1er février 2000 figure dans les annexes du document d'urbanisme. Le rapport de présentation évoque les risques naturels liés à l'Isle. Le risque inondation ne figure pas comme axe du PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre des zones « i » et le règlement écrit renvoie vers le règlement du PPRI.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

La cité administrative apparaît en zone inondable pour une crue moyenne.

Une aire de camping-car est présente en zone inondable pour une crue moyenne. Un poste de secours d'alimentation en eau potable est présent en zone inondable fréquente (à proximité du stade). Un transformateur à proximité du collège Michel de Montaigne apparaît en zone inondable pour crue moyenne. Une usine des eaux est en zone inondable rare. Une mairie de quartier est en zone inondable moyenne. Le transformateur à Font-Pinquet a été surélevé lors de sa reconstruction pour tenir compte du PPRI (info ERDF).

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Razac sur Isle

2394 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	31	137	152
Nombre d'habitants	25	40	70
Nombre d'emplois	50	50	50
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration (2000 équ./hab.)		1	1

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements			
Liaison de ville à ville			
Autres routes	2563	4782	5367
Voie ferrée			7

Dommmages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 5 et 10 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI de l'Isle approuvé en 2000

DICRIM

DICRIM approuvé 11/10/2012

PCS

PCS approuvé le 11/10/2011

Repère de crue

3 repères normés posés sur la Commune

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

RAZAC SUR L'ISLE a approuvé son PLU le 4 juillet 2013. Le PPRI approuvé le 1er février 2000 figure dans les annexes du document d'urbanisme. Le rapport de présentation évoque les risques naturels liés à l'Isle. Il est également identifié des zones inondables en complément du PPRI, le long du ruisseau Le Cerf. La prise en compte des risques est abordée dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre le zonage du PPRI sous la forme d'une trame et le règlement écrit renvoie vers le règlement du PPRI.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

Présence d'une population importante de gens du voyage. Ils sont propriétaires de terrain en zone inondable pour la crue millénaire (45 terrains, environs 4 caravanes/terrain soit environ 700 personnes).

Les derniers dégâts importants liés aux inondations concernent le débordement d'un affluent : le Cerf.

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Saint-Astier

5311 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	105	250	320
Nombre d'habitants	100	260	310
Nombre d'emplois	150	150	150
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier		1	1
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche			
Maison de retraite			
Camping, village vacances Camping(150 emplacement)	1	1	1
Activité économique (commerce, industrie...)	1	11	11
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque			
Cimetière			
Lieu de culte			
Autre			
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique	1	1	1
Station d'épuration (7000 équ./hab.)		1	1

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements	10	41	78
Liaison de ville à ville		339	733
Autres routes	3757	9633	10659
Voie ferrée			

Domages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 0 et 2,5 k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI de l'Isle approuvé en 2000

DICRIM

Pas de DICRIM mis en place pour l'instant

PCS

PCS en cours d'élaboration

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

SAINT-ASTIER a approuvé son PLU le 18 avril 2008. Le PPRI Isle approuvé le 1er février 2000 figure dans les annexes du document d'urbanisme. Le rapport de présentation évoque les risques naturels liés à l'Isle. La prise en compte des risques est abordée dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre des zones « i » et le règlement écrit renvoie vers le règlement du PPRI.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

Le poste électrique en zone inondable est un ouvrage de transport géré par RTE, en lien avec le barrage hydroélectrique proche. Une zone nouvellement construite au lieu dit la Redondie basse. Qui n'apparaît pas sur la cartographie.

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic pour la Commune de Trélissac

6540 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	414	659	774
Nombre d'habitants	765	1090	1235
Nombre d'emplois	215	1795	1970
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique			
Caserne pompier			
Gendarmerie/police			
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier			
Établissement enseignement			
Crèche	1	1	1
Maison de retraite			
Camping, village vacances			
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare			
Musée			
Bibliothèque		1	1
Cimetière		1	1
Lieu de culte			
Autre Autre bâtiment sensible			1
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique			
Station d'épuration (10000 équ./hab.)		1	1

Linéaire de voirie

Liaison entre métropoles (autoroute voirie nationale)			
Liaison entre départements		1103	1167
Liaison de ville à ville			
Autres routes	6877	10872	13647
Voie ferrée			

Dommmages recensés par la caisse centrale de réassurance

Nombre de sinistres 1995-2010
< 20

Coût moyen des sinistres tout type d'inondation
Entre 10 et 20k€

Obligations réglementaires en tant que commune soumise à PPRI

PPRI

PPRI de l'Isle approuvé en 2000

DICRIM

Pas de DICRIM mis en place pour l'instant

PCS

Pas de PCS mis en place pour l'instant

Repère de crue

Prise en compte de l'inondation dans les documents d'urbanisme

TRELISSAC a approuvé son PLU le 20 décembre 2010. Le PPRI Isle approuvé le 1er février 2000 figure dans les annexes du document d'urbanisme. Le rapport de présentation évoque les risques naturels liés à l'Isle mais de façon succincte. La prise en compte des risques est abordée dans le PADD. Le règlement graphique (zonage) intègre des zones « i » et le règlement écrit renvoie vers le règlement du PPRI.

Chacune des communes du TRI est incluse dans le SCOT « Vallée de l'Isle en Périgord », dont le périmètre a été arrêté le 25 mars 2015.

Commentaires particuliers

TERRITOIRE A RISQUE IMPORTANT D'INONDATION (TRI) DE PERIGUEUX

Diagnostic TOTAL

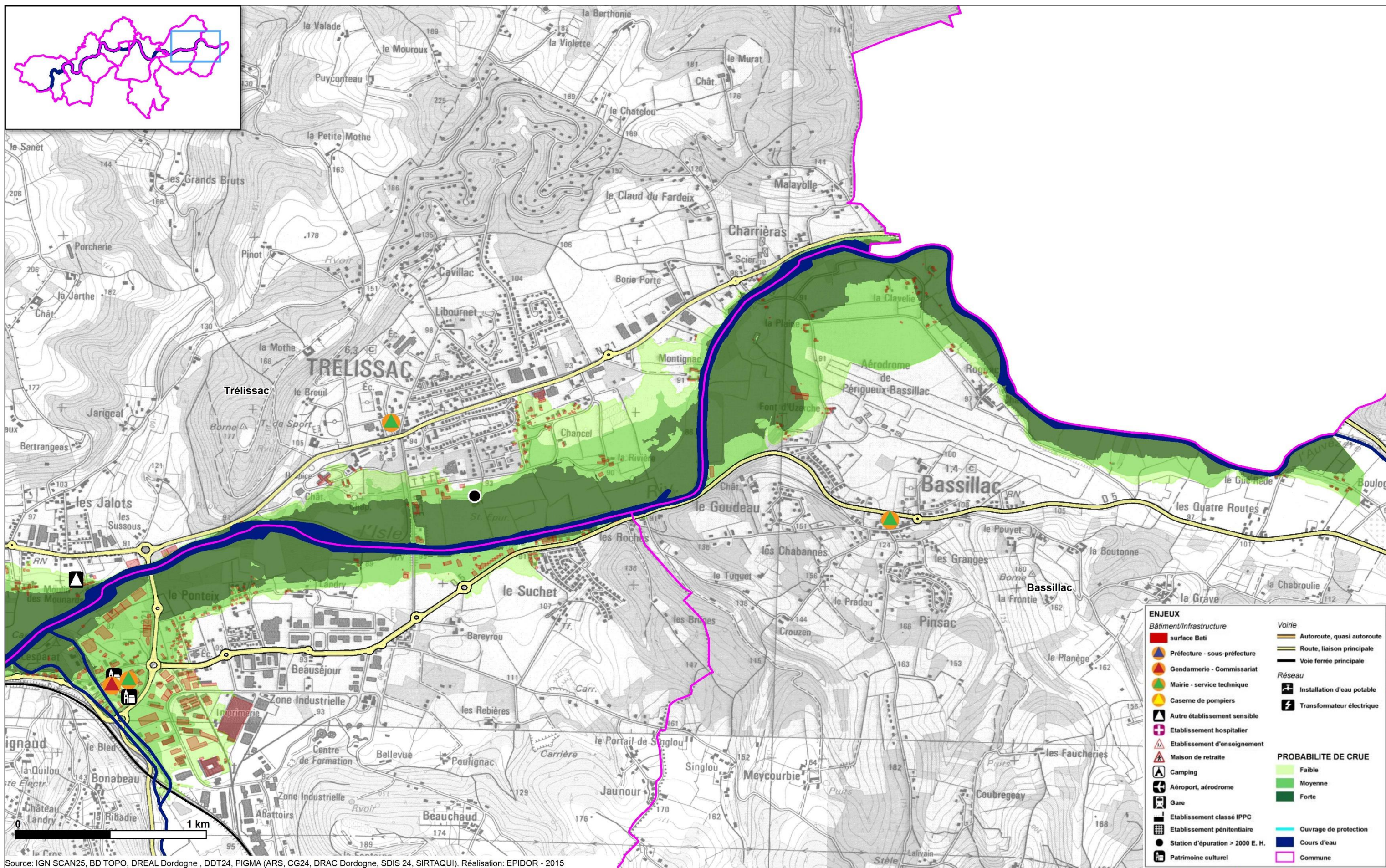
72292 habitants

Enjeux en zones inondables	Crue fréquente	Crue moyenne	Crue rare
	(période de retour ~ 10 ans)	(période de retour ~ 150 ans)	(période de retour ~ 1000 ans)
Nombre de bâtiments (un garage peut être comptabilisé comme bâtiment)	1385	4599	6046
Nombre d'habitants	2055	8865	12355
Nombre d'emplois	890	5195	6815
Nombre de bâtiments stratégiques gestion de crise			
Mairie/service technique	0	1	2
Caserne pompier	1	2	2
Gendarmerie/police	0	1	1
Nombre d'autres bâtiments particuliers			
Établissement hospitalier	0	0	0
Établissement enseignement	1	4	5
Crèche	1	2	2
Maison de retraite	0	0	0
Camping, village vacances	2	3	4
Activité économique (commerce, industrie...)	?	?	?
Port/aéroport/gare	5	7	7
Musée	0	0	0
Bibliothèque	0	2	3
Cimetière	0	1	1
Lieu de culte	0	1	1
Autre	1	4	5
Nombre d'infrastructures de réseau			
Poste électrique	1	2	2
Station d'épuration	0	4	4

Linéaire de voirie

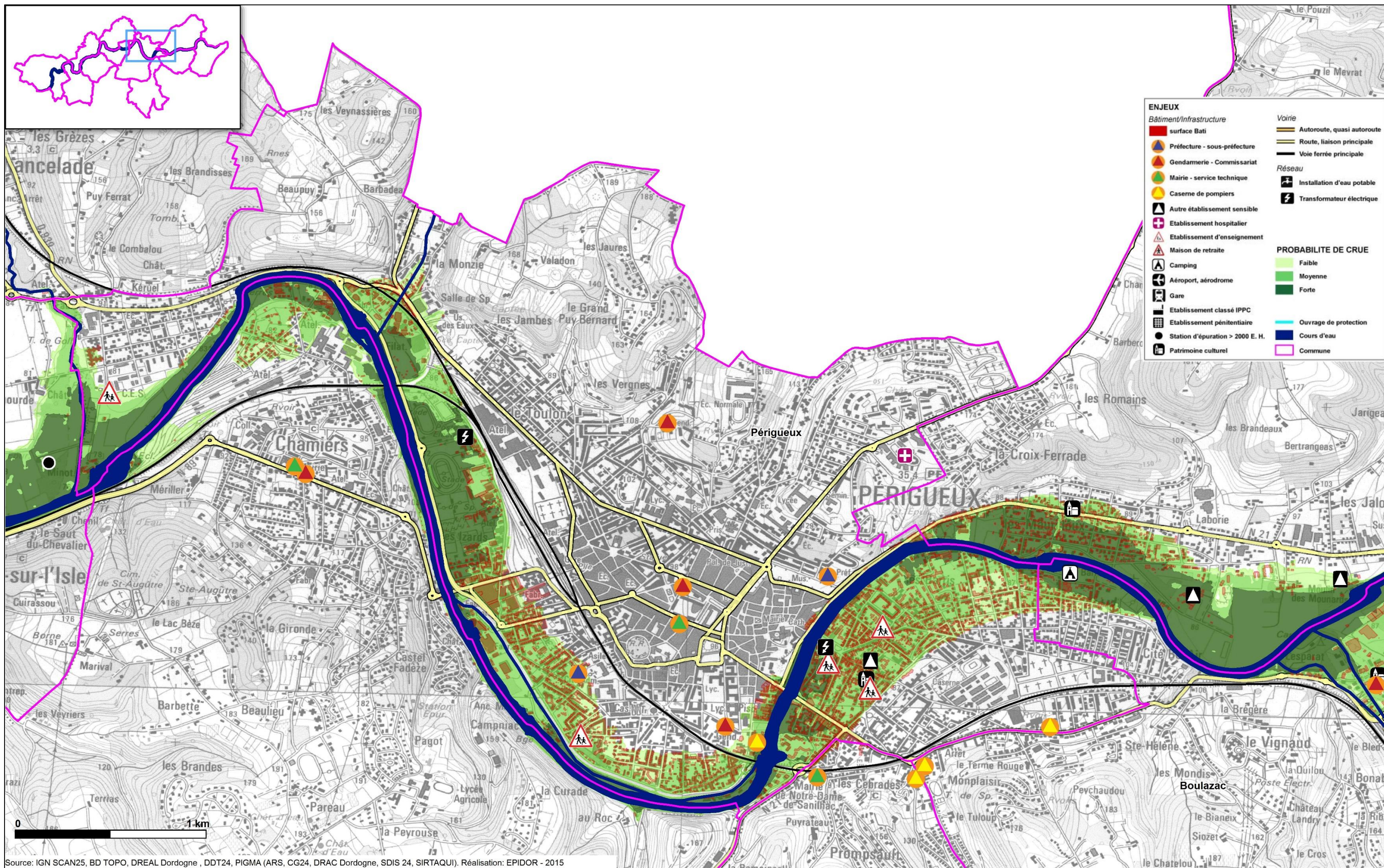
Liaison entre métropoles (autoroute voire nationale)	0	0	0
Liaison entre départements	1747	5668	7189
Liaison de ville à ville	0	2262	5071
Autres routes	41595	96565	120116
Voie ferrée	0	0	12

Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Périgueux

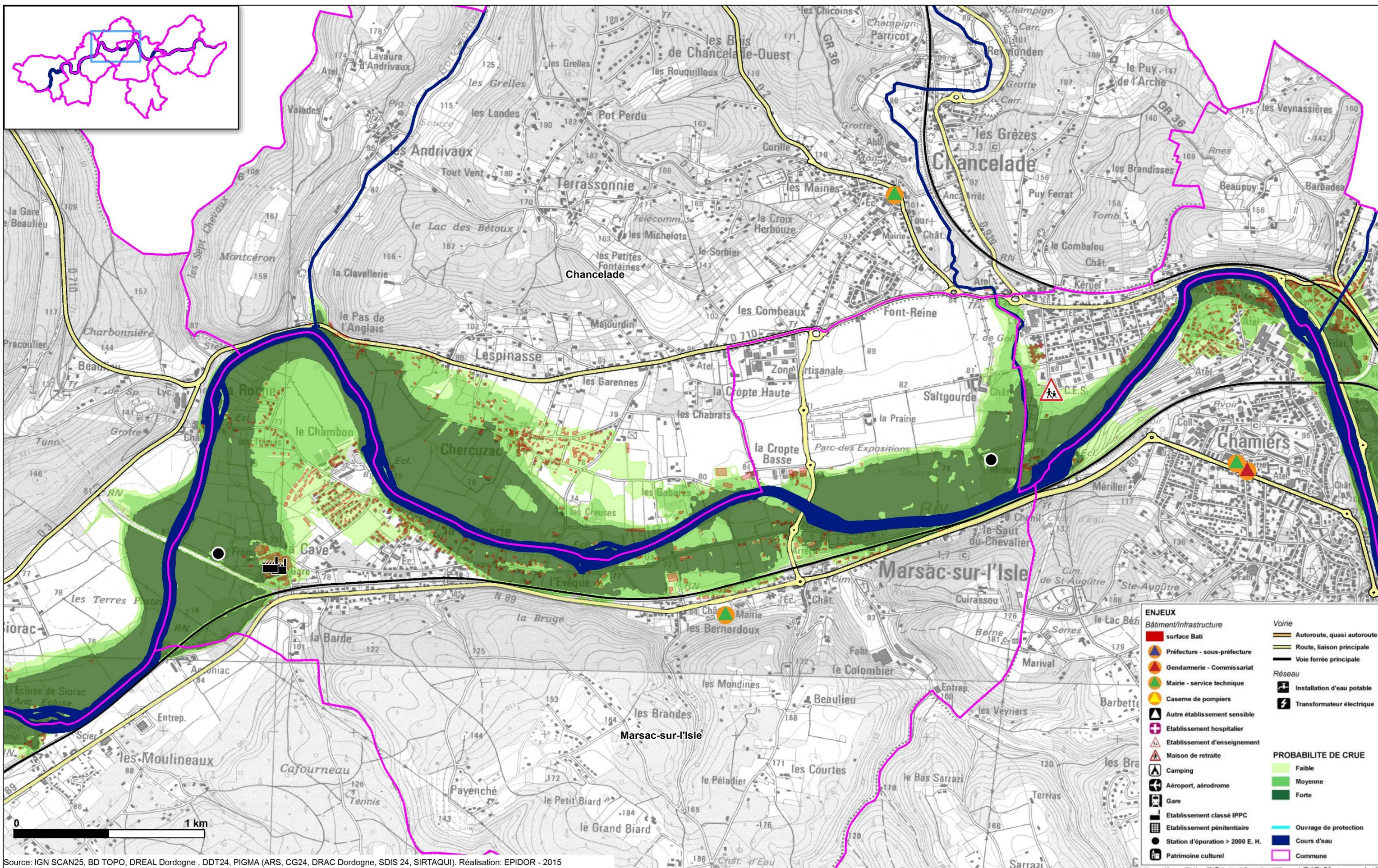


Source: IGN SCAN25, BD TOPO, DREAL Dordogne, DDT24, PIGMA (ARS, CG24, DRAC Dordogne, SDIS 24, SIRTAQUI). Réalisation: EPIDOR - 2015

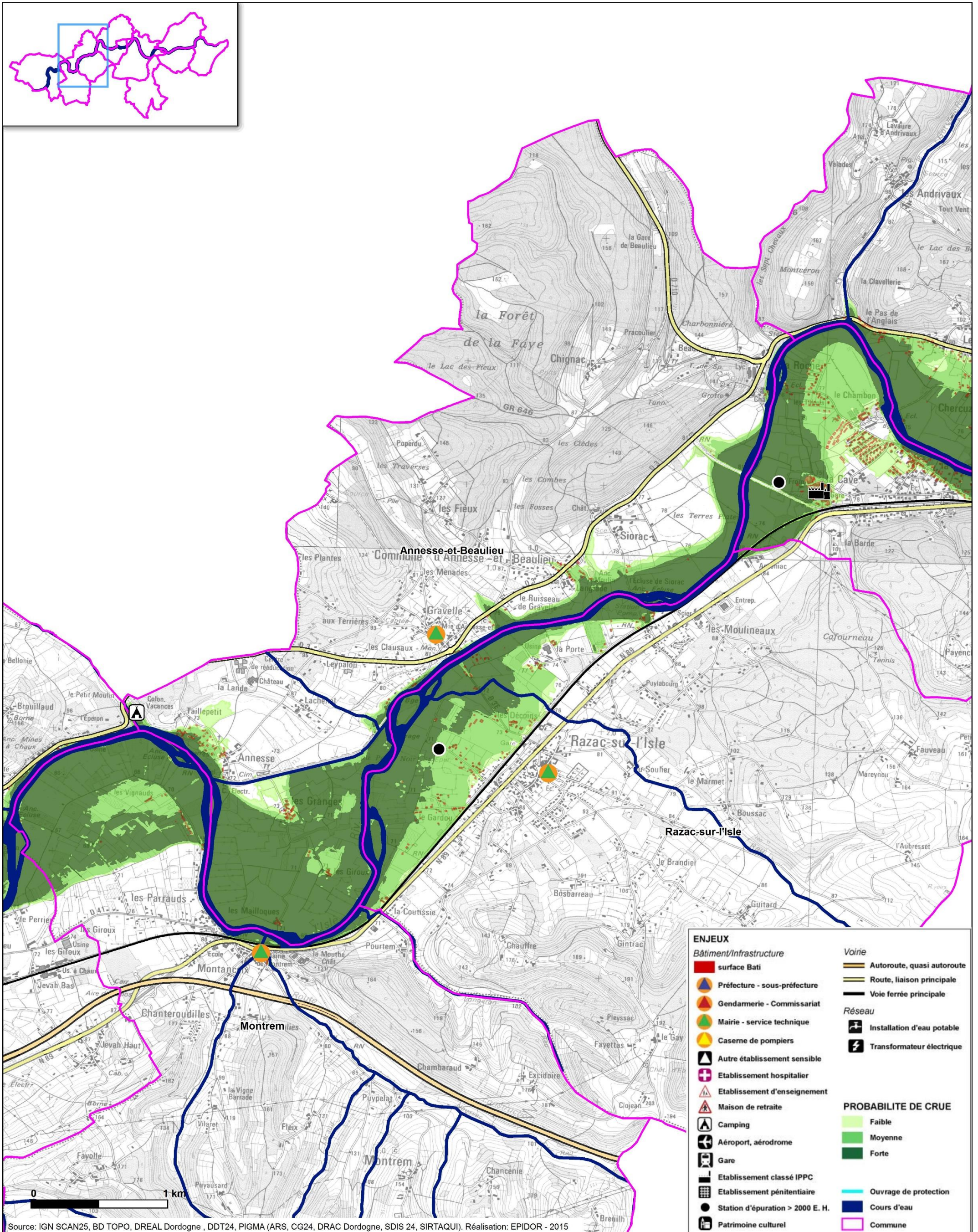
Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Périgueux



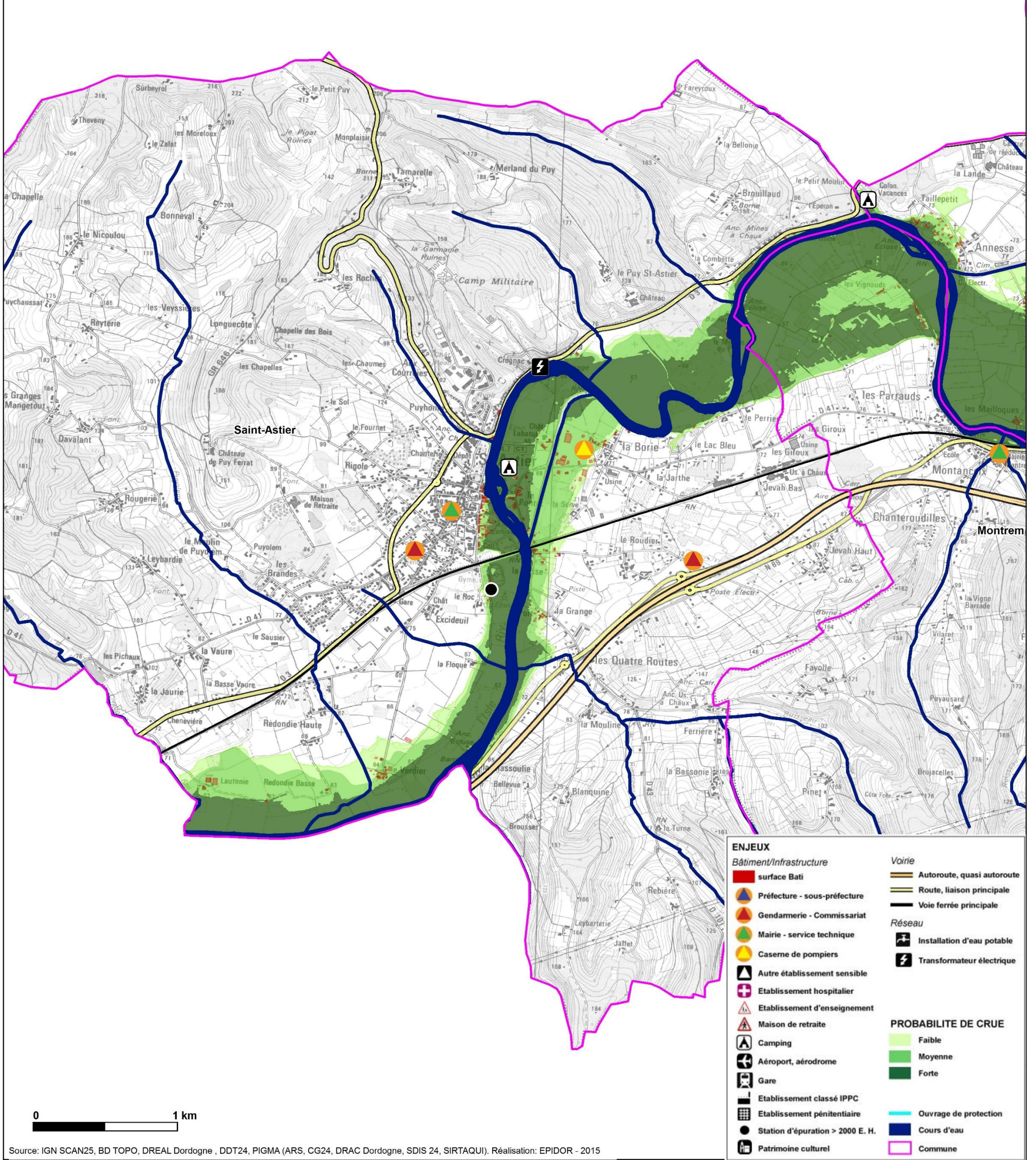
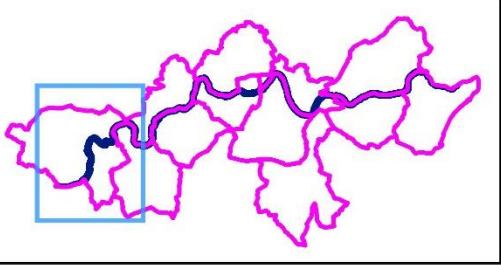
Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Périgueux



Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Périgueux

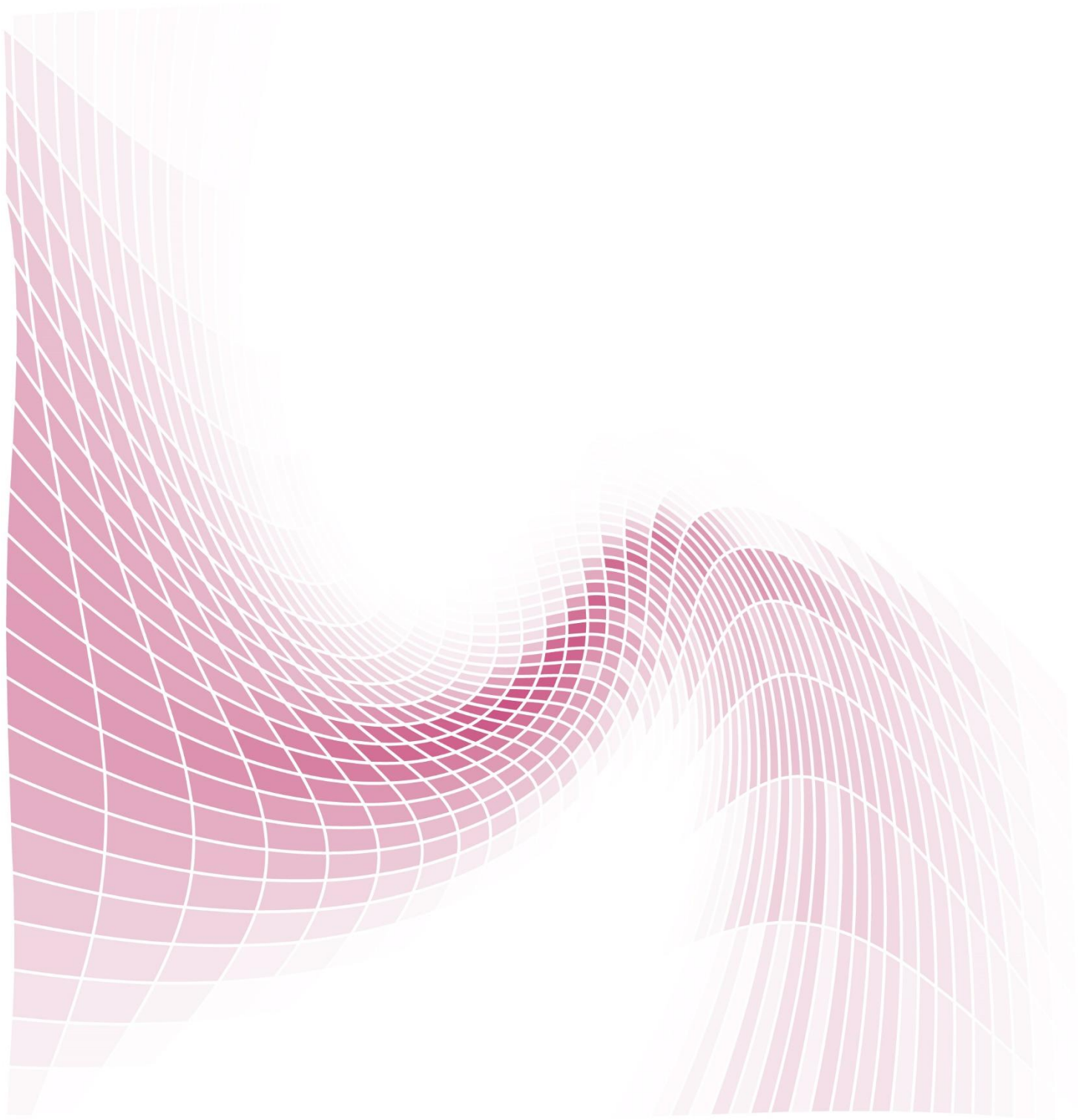


Cartes de diagnostic pour la stratégie du TRI de Périgueux



ENJEUX	
surface Bati	Voie
Préfecture - sous-préfecture	Autoroute, quasi autoroute
Gendarmerie - Commissariat	Route, liaison principale
Mairie - service technique	Voie ferrée principale
Caserne de pompiers	Réseau
Autre établissement sensible	Installation d'eau potable
Etablissement hospitalier	Transformateur électrique
Etablissement d'enseignement	
Maison de retraite	PROBABILITE DE CRUE
Camping	Faible
Aéroport, aérodrome	Moyenne
Gare	Forte
Etablissement classé IPPC	Ouvrage de protection
Etablissement pénitentiaire	Cours d'eau
Station d'épuration > 2000 E. H.	Commune
Patrimoine culturel	

0 1 km



EPIDOR
Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
Place de la Laïcité, 24250 Castelnaud-la-Chapelle
Tél : 05 53 29 17 65
Fax : 05 53 28 29 60
Mél : epidor@eptb-dordogne.fr



Puy-de-Dôme
Cantal
Corrèze
Lot
Dordogne
Gironde